

Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2016

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 40

<http://lesamisdebonneval.free.fr> Email : lesamisdebonneval@laposte.net Tél : 09 52 64 10 98

Avis au lecteur,

Les Amis de Bonneval, se retrouveront le **Samedi 24 Septembre 2016**, à l'occasion de leur sortie annuelle, pour une visite découverte des châteaux d'**Aulnaie** et de **Moléans**, et du village de **Saint Christophe**.

Au programme de cette sortie :

14 h 00 précise : Départ de Bonneval pour le Château d'**Aulnaie**, commune de Saint Christophe.

(Rendez vous 28 rue de la Grève, possibilité de co-voiturage)

14 h 15 : Visite du Château d'**Aulnaie**, guidée par M. Lefèvre Pontalis, propriétaire.

16 h 00 : Visite du Château de **Moléans**, guidée par M. De Prunelé, propriétaire (prévoir 1,50 €).

17 h 45 : Visite de l'église de **Saint Christophe**.

18 h 00 : Salle des fêtes, présentation du village, par M. Ballouard, Maire de Saint-Christophe

projection de vues aériennes de prospection archéologique par A Lelong.

Visite de l'église et projection ouvertes aux personnes de St Christophe intéressées.

Suivi du pot de l'amitié (offert à tous les participants de cette journée)

20 h 00 : **Grand Rata Beauceron Traditionnel, Auberge Saint Nicolas à Logron.**

Au sommaire de notre Gazette N°40.

Le Château de la Perrine. (Châteaux en Eure et Loir . Vol 3 Archives du diocèse de Chartres).

Divers aspects de la Grande Guerre : Nouvelles de Bonneval du deuxième semestre 1916, relevé pour vous dans le « *Messenger de Bonneval, Voves et Orgères* » .

Jean-Luc Durand

Le château de la Perrine

La terre de la Perrine est située sur la commune de Saint-Christophe qu'elle occupe presque toute entière, et, par extension, sur les communes voisines de Bonneval, Moléans et Donnemain-Saint-Mamès. La rivière du Loir, sur les bords de laquelle se trouve le château, à neuf kilomètres environ de Châteaudun, la divise en deux parties à peu près égales.

La Perrine est un ancien fief dont l'origine est des plus reculées. Il existait dès les premières années du XIIIe siècle et portait alors le nom de Mellon.

Un titre de cette époque (décembre 1218), relatif à la métairie du Goulet, dont nous aurons à nous occuper plus loin, mentionne une pièce de terre dépendant de cette métairie comme étant contiguë au domaine de Mellon.

C'est seulement au début du XVe siècle que le nom actuel de la Perrine commence à paraître concurremment avec celui de Mellon, et, à partir de 1480, il prévaut définitivement dans les actes.

Ce fief relevait des comtes de Dunois pour la plus grande partie des terres qui le composaient. Nous avons pu reconstituer la suite complète des seigneurs et propriétaires qui l'ont successivement possédé depuis le milieu du XIVe siècle jusqu'à nos jours.

Tous les détails que l'on va lire ont été puisés à des sources autorisées, tels que les ouvrages de la Chesnaye deux Bois, du Père Anselme, de l'abbé Bordas, et dans les actes authentiques conservés au charrier de la Perrine.

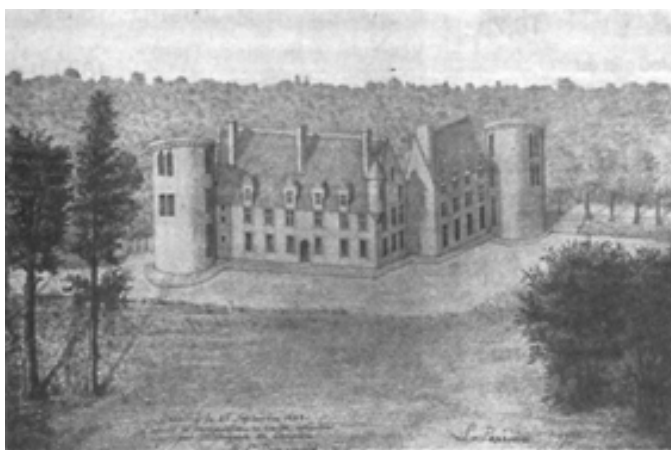
De familles en familles

Nos plus anciens documents remontent à l'année 1379. A cette époque, la Perrine était la propriété de

Jean de Chéchainville et d'Isabelle la Bernade, son épouse, qui la vendirent cette année-là à Guillaume du Plessis.

Ce nom de du Plessis a servi à désigner, dans les diverses provinces de France, un certain nombre de familles, d'ailleurs étrangères les unes aux autres. Celle dont nous avons à nous occuper était originaire de la Touraine et du Vendômois. Dans un aveu du l'an 1300 nous trouvons le nom de Jean du Plessis, chevalier, seigneur de la Chaise, paroisse de Thiville, près de Chartres.

Jean, deuxième du nom, fils de Jean qui précède et



de Thiéphaîne d'Oisey, fut la souche de plusieurs maisons nobles, qui se distinguèrent les unes des autres par les noms de la Chaise, Savonnières, Perrigny, Asnières et Liancourt.

Les armes des du Plessis étaient d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.

Guillaume du Plessis, premier seigneur de la Perrine dans cette famille, deuxième fils de Jean II cité plus haut et de Jeanne de l'Espine, acquit de Chéchainville la terre et seigneurie de la Perrine par acte passé à la cour de Châteaudun, le 16 mars 1379.

Le 8 janvier 1393, ses cousins Guillaume et Perrette de Mézalent, lui firent don de leur métairie d'Autheuil, dans la paroisse de ce nom, canton de Cloyes, qui prit dès lors le nom de Petite Perrine. Guillaume modifia le blason de sa famille, et à titre de brisure, porta d'argent à la croix engrêlée de gueules, chargée de cinq coquilles d'or, ainsi que tous ses descendants.

Cette famille resta en possession du domaine de la Perrine jusqu'à la mort de David du Plessis, vraisemblablement en Hollande avant 1688 (il y a lieu de supposer qu'il quitta la France et se réfugia dans ce pays voisin lors de la révocation de l'Édit de Nantes).

Se sont alors succédées les familles de Monginot ; Pécoil de Vigneul ; Costé ; de Mailly ; de Lamolère.

Le 2 novembre 1831, M. et Mme de Lamolère se dessaisirent du domaine de La Perrine en faveur de leur fille aînée Marie-Léonide, épouse de M. Jean-François Hippolyte Le Comte.

La « restauration » du château

Marie-Léonide de Lamolère dame Le Comte naquit à Orléans le 1er septembre 1809. Elle contracta mariage le 17 octobre 1829 avec M. Jean-François Hippolyte Le Comte, issu par son père d'une vieille famille de Bretagne et par sa mère de la maison royale de Stuart.

Ayant acquis la Perrine, comme nous venons de le dire, Mme Le Comte en fit son séjour de prédilection : elle y passait tous les étés.

Son premier soin fut de terminer la restauration du château. Elle ne changea rien à la belle et large distribution des pièces du rez-de-chaussée et se borna à les décorer dans un style digne de leur aspect imposant. Après avoir complété l'installation de sa demeure, Mme Le Comte songea à en embellir les abords. Deux architectes paysagistes de talent, MM. Chatelain et Vergnaud furent successivement appelés pour dessiner le parc ; de larges allées furent percées dans le bois. La vieille muraille formant terrasse, qui, partant de la Cave des Morts, aboutissait à l'angle sud est du potager, fut abattue. Deux vastes éclaircies furent ouvertes à droite et à gauche du château, à travers les arbres qui descendaient jusqu'à en toucher les murs. Un manège fut disposé sur la hauteur au-dessus d'une source intarissable.

Deux beaux spécimens de l'architecture du XVIe siècle furent dégagés des arbres et des ronces qui les obstruaient. L'un est une grande et triple porte, ornée de sculptures, connu sous le nom de « portes blanches » ; elle porte l'écusson des du Plessis et servait jadis de principale entrée à la Perrine. Le second est une grosse tour, située au bord du Loir, qui faisait autrefois office de prison Elle est en partie ruinée et porte cette inscription très bien conservée : « No Furtu Facies (non furtum facies). »

Ce ne sont pas là d'ailleurs les seuls vestiges de ce qu'était la Perrine au temps des du Plessis. Le mur extérieur des fortifications a été abattu ; mais on en retrouve encore des ruines par places. Trois des tours qui servaient au flanquement subsistent ; celle dont nous venons de parler, une seconde qui sert de colombier ; la troisième qui est à l'angle sud-ouest du parc.

Celui qui visitait la Perrine au début de notre siècle était loin d'y reconnaître le château triste décrit par l'abbé Bordas ; rien n'était plus gai au contraire par un beau soleil, que cette vaste demeure située au milieu d'une prairie verdoyante, adossée à un coteau boisé, entourée de beaux arbres et de massifs de fleurs. Telle qu'elle était à cette époque après les transformations dues en grande partie à Mme Le Comte, la Perrine était un des plus intéressants et des plus riants séjours de la vallée du Loir.

Mme Le Comte testa en 1869 ; elle laissait l'usufruit de la Perrine à son mari, et la nue propriété par égales parts à ses deux fils.



Elle mourut dans son hôtel, boulevard Malesherbes, 97, à Paris, le 10 avril 1869. Elle repose dans le cimetière de Saint-Christophe entre ses parents et son fils aîné.

M. Le Comte ne fit aucun changement à la Perrine pendant la durée de sa jouissance. Il y maintint les

traditions hospitalières qui en faisaient un centre familial y ramenant chaque année, pendant la belle saison, parents et amis.

(1) *Étude extraite de « châteaux en Eure-et-Loir », volume 3, par l'abbé Ch. Métais, Chartres, 1908.*

Quelques nouvelles de 1916, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

02 JUILLET 1916.

.Saint-Maur. - La Journée Serbe a produit dans la commune la somme de 32 fr. 40, laquelle a été adressée à M. le préfet d'Eure-et-Loir ainsi que celle de 1 fr. reçue précédemment pour l'œuvre de la « Cocarde du souvenir ».

Merci aux généreux donateurs et aux dévouées quêteuses.

Mort au champ d'honneur. Nous avons le regret d'apprendre la mort de Raymond Poirier, soldat au ...e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 5 mai 1916, à la cote 304.

Nous exprimons à la famille nos vives condoléances.

Bullainville. - Dimanche soir vers 9 heures et demie, un incendie s'est déclaré dans la roulotte de

nomades stationnant à l'entrée du bourg et qui fut en partie détruite.

Un petit garçon de deux ans est mort dans le brasier, quant à la propriétaire de la voiture, Marie Granjean, 37 ans, vannière ambulante, elle fut si grièvement brûlée sur divers parties du corps qu'on dût la transporter à l'hôpital de Bonneval où malgré les soins qu'on lui prodigua elle succomba le lendemain. Au prix de sa propre vie l'infortunée avait réussi à arracher des flammes sa fillette âgée de 14 mois, laquelle n'a été que légèrement brûlée.

C'est le petit garçon qui, en approchant un journal de la flamme d'une bougie, aurait causé l'incendie.

09 JUILLET 1916.

Prix de vertu. - Le prix de vertu, institué à Bonneval par feu M. Lesieur est attribué, cette année, à Mlle Galibourg Madeleine à laquelle il sera remis, en l'une des salles de la Mairie, le 14 juillet, à 3 heures du soir.

Nous adressons nos bien vives félicitations à l'heureuse bénéficiaire.

Mort pour la France
(Transcriptions)

René-Eugène-Ovide Moreau, soldat au 20^e d'artillerie, Bonneval, 21 ans.

Emile-Alexandre Roncier, soldat au 101^e d'infanterie, Bonneval, 22 ans.

Albert-Fernand Bonsergent, soldat aux chasseurs à pieds, Bonneval 27 ans.

Conie-Molitar.- Déjà cité à l'ordre du régiment, le sous-lieutenant Fabien Boissière, de Molitar, vient de l'être à l'ordre de l'armée.

Son frère, M. l'abbé Boissière, brancardier au même régiment que lui, vient également d'être cité à l'ordre du jour avec le motif:

« A assuré le transport de tous les blessés dans des circonstances très difficiles dans les journées des 15, 16 et 17 juin. »

Nos compliments à ces deux braves.

16 JUILLET 1916.

L'infanticide de Bonneval. - Mardi dernier a comparu, en Cour d'Assises, sous l'accusation d'infanticide, la jeune Thérèse L...., 21 ans, domestique, à Bonneval, accouchée clandestinement, le 30 avril dernier, dans sa chambre du café de la Beauce.

Nous n'insisterons pas sur cette affaire que nous avons mentionnée en son temps.

A l'audience l'accusée a maintenu sa déclaration, c'est-à-dire que l'enfant mort-né était tombé dans le vase de nuit qu'elle avait placé pour le recevoir et que, dans sa chute, il s'était fracturé le crâne. Sur le verdict négatif du jury, rapporté après vingt minutes de délibération, Thérèse L....., acquittée, a été remise en liberté.

A nos édiles : les roulottes sur la grève.

Depuis un certain temps et tout particulièrement pendant cette dernière quinzaine notre promenade de la Grève est devenue le lieu de rendez-vous des nomades, qui semblent se donner le mot pour venir s'y installer, parfois pendant une huitaine, sous l'œil vraiment trop bienveillant de l'administration.

Transformée en véritable camp avec un sans-gêne, qui n'a d'égal que leur insolence, par des individus semblant n'avoir d'autre

utilité que de promener « Sainte Flemme » sur les routes de notre bon pays de France, notre belle promenade est devenue absolument inabordable à nos paisibles concitoyens.

Installés là comme chez eux, les nomades et leurs bêtes s'oublient un peu partout, - nous l'avons déjà dit ici. Immondices et détritiques de toute nature souillent le tapis vert sur lequel aimaient à s'ébattre nos enfants, sous la surveillance des mamans, assises à l'ombre des grands arbres. L'hygiène et la sécurité n'existent plus désormais en ce lieu champêtre, et les ménagères, dans la crainte que l'on devine, n'osent plus y faire sécher leur linge.

Et, cependant! alors qu'on laisse ainsi envahir la Grève et que les bandes de chevaux, mules et ânes des nomades y paissent en liberté, brisant sans vergogne les jeunes arbres que les contribuables paient de leurs deniers, nous nous rappelons le temps, pas très lointain, où on menaçait de verbaliser contre certains de nos concitoyens qui, au retour d'une rude tournée en campagne, amenaient, parfois, leurs chevaux sur ce même emplacement afin de leur refaire les pieds.

Nous admettons fort bien que, par les tristes événements actuels, il faut être tolérant, et que d'autre part les nomades (cette plaie des campagnes) ont un droit de stationnement de 24 heures, soit ! mais alors faut-il que ce ne soit pas plus une gêne pour tout un quartier que préjudiciable à l'intérêt général de la population Bonnevalaise, et c'est pourquoi nous nous permettons d'appeler l'attention bienveillante de notre Municipalité sur un déplorable état de choses qui n'a déjà que trop duré.

Si nos souvenirs sont précis, on a pris, jadis, à Bonneval, un arrêté municipal interdisant aux nomades de stationner avec leurs roulottes à moins d'une distance de ... au delà des poteaux d'octroi

de la ville? Qu'on mette cet arrêté en vigueur et – surtout – qu'on le fasse respecter, afin de donner satisfaction à des administrés qui, malgré que peu exigeants n'en sont pas moins aussi intéressants que les encombrants intrus dont nous nous excusons d'avoir si longuement entretenu nos lecteurs.

La Rédaction

A Orgères

Ne pas désespérer. - M. Gilbert Moreau, de Villepéroux, commune de Courbehaye, était porté comme tué à l'ennemi à Verdun et sa famille en avait été officiellement avisée.

Or, il vient d'écrire qu'il est prisonnier en Allemagne et sans blessures, il prévient en même temps qu'il ne peut donner son adresse.

Heureuse surprise pour son épouse et sa famille.

23 JUILLET 1916.

Atterrissages d'avions. - Mercredi dernier, un aéroplane piloté par un sous-officier, a atterri, vers sept heures du soir dans un champ de guèret entre la ferme de la Chaise et Méroger.

L'atterrissage s'était opéré d'une façon parfaite mais il n'en fut plus de même lorsque le pilote voulut reprendre son vol.

Les roues allèrent donner contre un tas de fumier et se brisèrent de même que partie du fuselage.

Le lendemain soir, presque à la même heure, un second avion vint atterrir dans les mêmes parages, près de la Dime, dans un champ de blé où il se brisa et resta empêtré.

Transcriptions d'actes de décès

17-25 février 1916. - Maurice Joseph Génin, marié, soldat au 361^e d'infanterie, 30 ans, de Bonneval, mort pour la France à Saint-Souplet (Marne).

13-21 mars. - Maurice-Raoul Travaillé, marié, caporal au 302^e d'infanterie. 32 ans, de Bonneval, mort pour la France à Régniéville (M.-et-M.)

30 JUILLET 1916.

Bonneval. - Venant en voiture à

Bonneval faire quelques courses pour Mme Masson, sa patronne, un sujet Belge, ouvrier agricole à la ferme d'Edeville, commune de Saint Maur, arrivait mardi matin vers sept heures à l'entrée de notre localité quand son cheval s'emballant soudain, à la descente de la côte d'Orléans, le conducteur fut impuissant à maîtriser son attelage qui, tournant brusquement au pont Hérisson, manqua le virage et, à folle allure grimpa le trottoir, quelques mètres plus loin pour, d'un seul bond et non sans accrocher deux arbres au passage, se jeter dans les fossés de ville ayant plus d'un mètre de contre-bas à cet endroit.

Témoins de l'accident, MM. Albert Raimbert et Nay, employés chez M. Raimbert Gagnaison, aubergiste, accoururent ; à l'aide d'un cordage ils tirèrent de ce mauvais pas l'infortuné belge lequel, presque sans connaissance, avait pour une fois savez-vous, absorbé une fameuse tasse et qu'ils transportèrent à l'auberge où M. le docteur Larrieu, mandé de suite, lui donna ses soins et le ranima, pendant que M. Raimbert Gagnaison et M. Adolphe Audis, faisant diligence dans le bateau de la mairie, qu'ils étaient allés chercher, parvenaient, de leur côté, à dételer et sauver le cheval dont la tête seule émergeait de l'eau.

Un moment plus tard, le brave belge, tout ahuri encore, mais combien fort aise d'en être quitte ainsi et de se sentir au sec dans les vêtements mis gracieusement à sa disposition par Mme Raimbert, nous déclarait en se tamponnant les oreilles : « Encore de l'eau plein mon tête, sait-tu. »

Tout se borne heureusement à quelques pièces de harnais brisées ainsi qu'un limon cassé à la carriole qui fut retirée de l'eau le lendemain.

Accident. - Mercredi, dans l'après-midi. M. René Marolle, entrepreneur à Bonneval, revenait de Brou dans son auto, pilotée par

son chauffeur, ramenant un porc dont il avait fait l'acquisition au marché.

Confortablement installé à l'arrière, où on l'avait attaché, le goret ne goûta pas faut croire, ce genre de locomotion, car il joua tant et tant des pattes et du groin, qu'il parvint à arracher le parquet et de si malencontreuse façon que, entre Montharville et la Louveterie, des planches bloquèrent si bien le mécanisme que l'auto se renversa.

Pris sous le véhicule dont la carrosserie était arrachée M. Marolle fut dégagé avec une épaule démise et de multiples contusions à la tête et sur le corps. Plus heureux que lui, son chauffeur s'en tira avec de légères blessures au visage et aux jambes. Conduits à Bonneval dans une voiture qui vint les chercher, les deux blessés reçurent les soins que nécessitait leur état.

L'auto fortement avariée fut remise près du lieu de l'accident; quant au porc qui, lui, était indemne, il fut condamné à mort pour être mis au saloir et ne l'a pas volé car, pour un tour de cochon, c'est un vrai tour de cochon qu'il a joué là.

06 AOÛT 1916.

Montboissier. - Enfant de cette commune, M. Abel Davigon, soldat mitrailleur au ...e d'infanterie, frère de notre concitoyen, négociant place nationale à Montauban, a été l'objet de cette citation à l'ordre de la division.

« S'est porté, en terrain découvert et sous un feu violent de l'ennemi, pour installer une pièce en batterie en première ligne ; a été tué.

A la veuve, au jeune fils, ainsi qu'à toute la famille de ce vaillant, mort au champ d'honneur, nous exprimons nos vives condoléances.

Trizay-lès-Bonneval. - Mobilisé au ...e d'infanterie, M. Paul Sauger, instituteur à Trizay, gendre de M. Rénier, percepteur à Bonneval, a été cité à l'ordre du

jour avec ce motif :

« Très bon soldat sans hésitation a contre-attaqué à la grenade, le 25 juin 1916, un ennemi très supérieur en nombre ; malgré de nombreuses pertes est resté en contact immédiat pendant toute une journée faisant héroïquement tout son devoir ».

Dangeau. - Trop de musique ! - nous recevons avec prière d'insérer :

On interdisait, le jour de la mobilisation, la représentation théâtrale d'un établissement installé sur la place. C'était juste. La misère allait commencer.

Ces scrupules sont disparus. Aujourd'hui c'est le bal permanent et la musique distribuée à profusion. Que ces gens-là sont donc heureux d'avoir tant de gaieté.

La population, dont la plupart des familles sont en deuil ou séparées des leurs, ne partage pas absolument cette joie, et pense que la période actuelle que nous traversons ne se prête guère, plus à Dangeau qu'ailleurs, à cette exubérance de plaisir.

En attendant de meilleurs jours, c'est un peu trop de musique.

Un écho du sentiment populaire.

13 AOÛT 1916.

Sancheville. - Depuis le début de la guerre au front et déjà blessé trois fois, M. Clovis Jousset, de Sancheville, fils de M. Jousset du hameau de Morsans, a été tué au champ d'honneur, au fort de T... le 24 mai dernier.

Nous adressons à sa famille nos vives condoléances.

Pré-Saint-Martin. - Parmi les belles familles, ayant fourni de vaillants défenseurs à la Patrie, nous citerons celle de Mme veuve Nollet, garde-barrière à Pré-Saint-Martin.

L'un de ses fils étant déjà mort au champ d'honneur, cette dame compte encore sept fils et gendres soldats. Mme Veuve Plu, sa mère, a eu plus de 25 descendants mobilisés depuis le début des hostilités.

Nos félicitations.

Saint Christophe. - En tournée sur le territoire de cette commune, les gendarmes ont verbalisé, pour stationnement de roulottes sur la voie publique, contre les nommés Lagrin Pierre, 64 ans, sujet suisse, et Weis, 20 ans, originaire de l'Ain rempailleurs de chaises.

20 AOÛT 1916.

Légion d'honneur. - Au front depuis le début des hostilités et actuellement capitaine,

M. Daudet, ancien secrétaire à l'Asile d'Aliénés de Bonneval et directeur de la préparation militaire à « La Bonnevalaise », est promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec cette belle citation :

« Officier de mérite. A fait preuve, en toutes circonstances de dévouement et d'entrain (a déjà reçu la Croix de guerre) » .

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Bonneval. - Fait prisonnier au début de la guerre. M. Pontonnier, huissier à Bonneval, que l'on disait mort en captivité, ces temps derniers, est heureusement pour lui et les siens, en bonne santé, au camp d'Alten Grabow (Saxe)

Montboissier. - Le 2 juillet 1916, le général commandant le ..e corps d'armée a cité à l'ordre du corps d'armée le soldat Stanislas Lhoste, du 30e régiment territorial d'infanterie, classe 1898 :

« Excellent soldat, toujours prêt à marcher et se proposant pour les missions périlleuses. Très grièvement blessé est mort des suites de ses blessures le 24 juin 1916 à l'ambulance de .. (Meuse) »

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec Etoile de Vermeil.

A la famille de ce brave, nous exprimons nos vives condoléances.

Transcriptions d'actes de décès

Richard Charles-Louis-Augustin, 23 ans, soldat au 403e d'infanterie, Mort pour la France à Baleicourt (Meuse) le 12 juin 1916.

27 AOÛT 1916.

Objet trouvé. - Une pompe, de bicyclette a été trouvée, sur la route de Bullainville, la réclamer à M. Gillet, à Massuères.

Dancy. - Nous adressons nos félicitations au soldat Adolphe Pigalle cité à l'ordre de la brigade avec ce motif :

« Le 15 avril 1915, au cours d'une attaque de l'ennemi, s'est porté en avant pour une contre-attaque à la grenade et a été blessé. Bon soldat »

Transactions d'actes de décès

19 Août. - Léonce-Joseph Hateau, célibataire, sapeur au 1er génie, mort pour la France, le 27 octobre 1914, à Abancourt (Meuse), 34 ans.

03 SEPTEMBRE 1916.

Pré-Saint-Evrout. - Le soldat Maurice Perrineau, du ...e d'infanterie, a été l'objet de la citation suivante, à l'ordre du régiment.

« S'est acquitté d'une façon parfaite, et malgré les feux de barrage ennemis, de sa mission de nettoyeur de tranchées. »

Nos félicitations.

École primaire supérieure de Bonneval

L'établissement qui avait été réquisitionné par l'autorité militaire, vient d'être rendu à sa destination. La mise en état des locaux est poussée activement afin qu'ils soient prêts à recevoir les élèves à la rentrée prochaine.

Rentrée des pensionnaires : lundi 2 octobre.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur.

10 SEPTEMBRE 1916.

Au champ d'honneur. - Nous apprenons que M. Pierre Maksud, engagé volontaire au début de la guerre, fils de M. le docteur Maksud, de Bonneval, vient d'être tué à l'ennemi.

M. le docteur Maksud a encore deux fils sous les drapeaux : l'un évacué dans un hôpital à la suite de maladie contractée dans les tranchées, l'autre au front. Nous lui exprimons ainsi qu'à Mme

Maksud et à toute la famille nos bien vives condoléances.

Herbes brûlées. - Avis. - M. Guillaumin Théophile, cultivateur à Bonneval, informe qu'il fera brûler des herbes, dans un champ entre Migaudry et la Maison blanche, lundi 11 septembre.

Saint-Maur. - Charretier à Saint-Maur, M. Coenne Gustave, étant allé à Chartres, y rencontra la fille Percevaux à laquelle il voulut offrir une consommation, celle-ci accepta et l'emmena chez une amie la veuve Béchu à laquelle il remit un billet de vingt francs pour aller chercher un litre.

La veuve Béchu oublia de lui rendre sa monnaie mais Coenne, ayant porté plainte au commissariat, fit rendre gorge aux deux femmes lesquelles traduites en correctionnelle viennent d'être condamnées : la fille Percevaux à quinze jours de prison pour recel et la veuve Béchu à deux mois de la même peine pour vol.

17 SEPTEMBRE 1916.

Mort au champ d'honneur. - Nous apprenons la mort au champ d'honneur de M. Fernand Couppé, canonnier servant au ...e d'artillerie, cité à l'ordre de l'artillerie en ces termes :

« Canonnier servant d'un zèle et d'un courage exemplaires. Mortellement blessé le 10 août 1916, à son poste de combat, à côté de la pièce qu'il servait. »

Nous adressons nos bien vives condoléances à Mme Couppé, sa veuve, et à toute la famille.

Transcription d'actes de décès

Gateau Raymond-Jules, 20 ans, soldat au 31e d'infanterie, mort pour la France à Vauquois (Meuse) le 28 juin 1916.

24 SEPTEMBRE 1916.

Voves. - Amenés et laissés en gare de Voves, lundi matin, par un train venant de Chartres, plusieurs wagons de blessés devaient attendre là, jusqu'à 15 heures du soir, le train devant les conduire à Châteaudun, leur destination.

Pas ravitaillés depuis la veille au soir, blessés et infirmiers n'étaient

pas sans pester, en eux-mêmes, contre cette longue attente quand surgit leur bon ange, en la personne de Mme Aufrer, présidente du poste de secours aux blessés de la gare, laquelle, secondée par ses si dévouées collaboratrices, eut tôt fait de dissiper l'inquiétude de ces braves, en leur distribuant à chacun, le bol de café au lait qui leur permit d'attendre, sans trop de fatigue, le déjeuner préparé en toute hâte au poste de secours, et qui leur fut servi par les dames infirmières que nous ne saurions trop féliciter, ainsi que leur digne présidente, de leur patriotique dévouement.

01 OCTOBRE 1916.

Transcriptions d'actes de décès

Vasseur Ernest-Octave, bourrelier, soldat, 33 ans. Mort pour la France.

Chesneau Maurice-Eugène, cultivateur, caporal, 23 ans. Mort pour la France.

08 OCTOBRE 1916.

Meslay-le-Vidame. - A été cité à l'ordre du régiment : M. George Berland d'Andeville, soldat au 1er régiment d'infanterie coloniale du Maroc :

« A été blessé mortellement le 8 juin 1916 en se portant à l'assaut de tranchées ennemies. »
pour hâter la victoire...

15 OCTOBRE 1916.

Neuvy-en-Dunois. - Dix prisonniers de guerre sont arrivés mercredi dernier à la ferme de Raimbert pour travailler au service de M. Imbault, cultivateur.

Montharville. - On nous signale la mort au champ d'honneur de M. Béaur Marie, soldat au ...e d'infanterie, tué le 30 août 1916, dans un combat à la cote 304.

En cette douloureuse circonstance, nous exprimons nos vives condoléances à la famille.

Transcriptions d'actes de décès

Rousseau Joseph-Vincent, soldat au 101e d'infanterie, mort pour la France le 29 sept. 1915, 34 ans.

29 OCTOBRE 1916.

Citation. - Le sergent Léon Veillot, de la ...e batterie, du ...e

d'artillerie, a été cité à l'ordre en ces termes :

« Canonnier très brave ; en exécutant un tir de représailles, sa pièce a été encadrée par l'ennemi et soumise à une violente riposte, a continué le tir et a été grièvement blessé. »

Nos félicitations.

Retour de captivité. - Faits prisonniers et internés en Allemagne, deux de nos concitoyens, MM. Ovide Ferron, bourrelier et Charles Marolle, garçon boucher, tous deux brancardiers, ont été rapatriés ces temps derniers et envoyés en permission dans leur famille.

On devine leur joie quand, libres enfin, ils ont à leur arrivée foulé le sol du pays natal où ils sont venus se retremper et oublier les durs moments de captivité.

Gault-Saint-Denis. - Après avoir été cité à l'ordre du jour de la brigade, le 22 avril 1915, et à l'ordre du jour du régiment les 8 juin 1915 et 26 mars 1916, Tardiveau René, de la IIe compagnie, du 4e régiment de marche de zouaves, vient d'obtenir une quatrième citation. et celle-ci à l'ordre du corps d'Armée, en ces termes élogieux :

« Zouave d'une crânerie et d'un entrain remarquables. A pris part aux opérations de juin, juillet, et août 1916. Volontaire pour toutes les missions périlleuses, en particulier du 5 au 18 août, a exécuté plusieurs patrouilles de reconnaissances ramenant de nombreux documents trouvés sur les morts ennemis. Attaqué à la grenade le 6 août, un petit poste fortement constitué, a réussi dans cette opération, empêchant l'ennemi de l'occuper, au cours des nuits suivantes. »

Nos félicitations.

Transcriptions d'actes de décès

Maksud Pierre Marie, 19 ans, soldat au 101e, mort pour la France, le 3 septembre 1916.

05 NOVEMBRE 1916.

Montboissier. - Évacué provisoirement du front depuis

peu, le soldat C. avait pu obtenir, avant d'y retourner prochainement, non la permission de sept jours à laquelle il avait droit, de par son tour, mais une permission de quatre jours.

Arrivé au pays, le poilu demanda un sursis agricole qui lui fut refusé par dépêche. Reçu le matin du dernier jour de sa permission, le petit bleu ne lui fut malheureusement remis que le soir, par la poste, alors qu'il rentrait du travail des champs.

Sans tarder C. accourut à Bonneval et, après un dernier adieu aux membres de sa famille habitant cette ville, s'en fut à la gare pour prendre son train et rejoindre sans délai, ainsi que lui notifiait sa dépêche ; -sa permission n'expirant réellement que le lendemain matin – mais il rencontra les gendarmes qui, à cheval sur la consigne, l'arrêtèrent et le bouclèrent jusqu'au lendemain pour le reconduire à Chartres, d'où, après explications avec l'autorité militaire, il put prendre son train et, enfin libre, rejoindre sa garnison momentanée.

Service Funèbre

Un service sera célébré en l'église de Pré-Saint-Evroult, jeudi 9 novembre, à dix heures et demie, pour le repos de l'âme de M. Marcel-Valentin Foreau du ...e d'infanterie, mort pour la France le 14 septembre 1916, près de Bouchavesnes, dans sa 21e année. Prière de considérer le présent avis comme une invitation.

12 NOVEMBRE 1916.

Au champ d'honneur. - M. Pierre Gougère, caporal-secrétaire d'état-major, a été atteint à la tête d'un éclat d'obus et tué net, à l'âge de 31 ans, le 23 octobre dernier.

Fils de M. Gougère, ancien libraire à Châteaudun, M. Pierre Gougère s'était établi quincailleur à Bonneval quelques années avant la guerre ; décoré de la croix de guerre il avait été cité à l'ordre de la brigade le 30 juin dernier.

A sa jeune femme, à sa fillette, à

son père, ainsi qu'à toute la famille, nous exprimons nos vives condoléances.

Arrestation d'un déserteur. - Déserteur du front depuis cinq jours, le nommé Abdelkader ben Saïd, du 2e tirailleurs indigènes, a été arrêté à Alluyes et reconduit à son corps par les gendarmes.

Transcriptions d'actes de décès
Moulin Gaston-Isidore, comptable, adjudant au 73e de ligne. Mort pour la France, le.... Belgique, 38 ans.

19 NOVEMBRE 1916.

Transcriptions d'actes de décès
Morin Germain, sergent au 312e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, 36 ans, Mort pour la France.

Gaudichau Gaston, soldat au 106e bataillon de chasseurs, 30 ans, Mort pour la France.

Arrondeau René, soldat au 150e d'infanterie, 29 ans, mort pour la France.

Chervel Louis, soldat au 303e d'infanterie, 29 ans, Mort pour la France.

26 NOVEMBRE 1916.

Morts pour la France

Un service funèbre commémoratif, auquel assistait une nombreuse affluence, a été célébré, jeudi dernier, à dix heures et demie du matin, en l'église de Bonneval, à la mémoire des soldats Bonnevalais morts pour la Patrie depuis le début de la guerre et dont voici les noms :

Amiot Fernand, Arrondeau René, Barré Maurice, Bélivier Pierre, Bernier Maurice, Bigot Raymond, Bonsergent Albert, Bouchereau Henri, Breton Maurice, Campagne Alcide, Chervel Louis, Chesneau Maurice, Choizeau Marcel, Duceœurjoly, Félix, Dugué Marius, Durand Joseph, Filleron Camille, Gateau Raymond, Gaudichau Gaston, Génin

Maurice, Gougère Pierre, Gourmond Robert, Hateau René, Hateau Léonce, Hateau Emile, Hellard Alphonse, Jollivet René, Lacquement Auguste, Langevin Louis, Larsonnier Raoul, Lavigné Fernand, Laye Désiré, Lebas Gustave, Letellier Henri, Lochet François, Lucereau Léon, Maksud Pierre, Moreau René, Morin Maurice, Morin Germain, Moulin Gaston, Pelletier Paul, Pfeiffer Marcel, Poulain Paul, Pourteau Joseph, Ravet Ulysse, Ravet Octave, Richard Charles, Roncier Émile, Rouillon Germain, Rousseau Henri, Rousseau Joseph, Saussier Victor, Travaillé Raymond, Travaillé Raoul, Vasseur Ernest, Vilmat Auguste.

Aux familles de ces vaillants, si glorieusement tombés au champ d'honneur, nous exprimons nos bien sincères condoléances.

Transcriptions d'actes de décès

Ravet Ulysse, 28 ans, soldat au 124e d'infanterie, Mort pour la France, devant Maison-de-Champagne.

Au champ d'honneur. M. Laurent de Gouvion Saint-Cyr, engagé volontaire, sous-lieutenant au 23e bataillon de chasseurs alpins, décoré de la croix de guerre, chevalier de la légion d'honneur, est tombé pour la France le 1er novembre, mortellement frappé d'une balle à la tête en entraînant ses hommes à l'assaut. Il a succombé à sa blessure le 18 novembre à l'âge de 20 ans.

Nous exprimons à la famille de ce vaillant officiers nos bien sincères condoléances.

03 DÉCEMBRE 1916.

Citations. - Capitaine au 102e M. André Guillaumin a été cité à l'ordre de la division en ces termes :

« Excellent officier, énergique et

dévoué. Ayant les pieds gelés et ne pouvant marcher, n'a consenti à se laisser évacuer qu'après la relève de sa compagnie, le 2 novembre 1916, et seulement lorsque son successeur eut pris connaissance parfaite du secteur occupé. »

- La croix de guerre a été attribuée à M. Pierre Chesneau, agent de liaison, au 102e cité à l'ordre du régiment avec ce motif :

« A assuré le service de liaison sous de violents tirs de barrages au cours des opérations du 24 octobre 1916 »

Nos félicitations à ces deux braves.

Transcription d'actes de décès

Filleron Georges, Gaston-Camille, épicier, Mort pour la France le 15 septembre 1914, à Moulin-sous-Touvent (Oise).

Thibault Célestin-Léopold Alexandre, tonnelier, décédé à Vendôme (Hôpital). Mort pour la France.

10 DÉCEMBRE 1916.

Transcriptions d'actes de décès

Pfeiffer Marcel, 23 ans, maître pointeur au 13e d'artillerie, Mort pour la France, le 13 septembre 1914, à Vauxbuin (Aisne).

24 DÉCEMBRE 1916.

Classe 1918. - Liste des conscrits de la commune de Bonneval :

Chasles Raphaël – Colliot Abel – Desrez Guy – Drouin Pierre – Dupéty André – Durand Gustave – Gateau Fernand – Gondoin René – Guillaumin André – Houdée Octave – Hubert Jules – Judon Joseph – Lamy René – Legrand Maurice Leroy Auguste – Lhoste Louis – Lubineau Robert – Macksud Jacques – Méray Raymond – Moussu Jules – Moussu Louis – Picard Paul – Piédallu Lucien – Piédallu René – Roncier André – Soreau Eugène – Théodule Raymond – Triniol Fernand – Vigneul Robert – Soye Henri (réfugié de l'Aisne).

Appel à Cotisation : la cotisation annuelle est de 12 €

Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association, c'est la partie la plus importante de notre budget !

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et :

- le déposer dans la boîte aux lettres des Amis de Bonneval, au 28 rue de la Grève.
- ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la Grève - 28800 BONNEVAL.**